



Saison 2025/2026
Procès-verbal N°6

Réunion du :	jeudi 16 décembre 2025
Présidente :	Yveline LALLIER
Présents :	Bernard BERGEN - Georges CONSTANDAS – Didier DE MARI – Alain DEBINSKI - Patrick GUAGLIARDI – Laurent LERAT – Alexandre GOUGNARD
Excusés :	Guy ANDRE – Jean-Marie BECRET -
Assiste :	Laurent VAICHERE – Christine BATTIAU

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS

Le PV N°5 de la réunion du 18 novembre 2025 fera l'objet d'une validation prochaine par voie électronique.

2. POINT SUR LES ATELIERS DES DELEGUES B DE NOVEMBRE

Les premières sessions d'ateliers de formation des délégués B, programmées en novembre, ont connu un taux de participation majoritaire. Parmi les 10 délégués inscrits absents, 3 ont informé de leur indisponibilité. La CFDN se prononcera sur la validité de leur motif d'absence lors de sa prochaine réunion.

Les quatre sessions ont donné lieu à de nombreux échanges. La commission rappelle que chaque délégué a signé, en début de saison, une charte par laquelle il s'engage à suivre les formations dispensées par la CFDN.

POINT SUR LES ATELIERS DES DELEGUES A/A' DE DECEMBRE

L'ensemble des délégués était présent aux sessions de décembre 2025. La participation s'est révélée plus active lors de la première session. Toutefois, une intervention non appropriée notamment par le langage employé, a été constatée par l'ensemble des participants. La commission rappelle qu'un

comportement exemplaire est attendu de chaque délégué afin de préserver et promouvoir l'image de la FFF. Un courrier sera adressé à l'intéressé.

3. DELEGATIONS NON ASSUREES

Nous avons été alertés par des clubs de l'absence de deux délégués missionnés sur des compétitions nationales. Ces derniers ne se sont pas présentés du tout à leur désignation sans motif ni excuse préalable et sans même en aviser l'astreinte, la DCN ou la CFDN.

Cette pratique est inacceptable car cela est préjudiciable aux clubs et au bon déroulement des rencontres.

La CFDN rappelle que le fait d'être désigné sur une rencontre est une marque de confiance de la FFF et de la CFDN à l'endroit du délégué et que les désignations sont synonymes d'engagement de la part du délégué.

Aussi, la CFDN se réserve le droit comme le prévoit l'article 37 de son règlement intérieur, disponible sur le portail des officiels de juger les situations et de prendre des mesures administratives éventuelles.

« ARTICLE 37 – Cas non prévus

La commission des délégués est habilitée à juger tous les cas non prévus par le présent règlement intérieur. »

La CFDN réaffirme que ces graves manquements viennent compléter les différents critères d'évaluation du délégué et déterminer le maintien, la descente ou la remise à disposition à la ligue régionale en fin de saison.

4. DIVERS

- La CFDN accuse réception du courrier de Mr Jérôme CARRERE, président de l'ANDFFF. Un courrier lui sera adressé afin de l'informer que la date retenue pour un échange en visioconférence est fixée au 13 janvier 2026.
- Au titre du suivi des textes réglementaires, le règlement intérieur a été transmis à Mr Guy ANDRE et Laurent LERAT. Les modifications apportées ont été présentées, et certains articles ont fait l'objet d'ajustements.
- La CFDN relève que certains délégués présentent une indisponibilité le vendredi pour des motifs professionnels. Il est recommandé que ces indisponibilités soient clairement précisées afin de limiter les ajustements de désignation. Un questionnaire sera envoyé aux délégués pour confirmer ces points.
- La CFDN a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Luc LAMBERT, délégué B, adressée par mail le 11 décembre 2025 aux services de la Fédération (Direction de la DCN et Discipline).

5. CANDIDATURES A LA LFP

Lors de la séance du 16 décembre 2025, la CFDN a transmis à la commission des délégués de la LFP (COMDEL) une liste de candidats. Certains d'entre eux seront convoqués aux tests d'accèsion au niveau LFP. La procédure de recrutement demeurera identique à celle appliquée la saison précédente, avec une présélection sur dossier avant présentation de la liste des candidats retenus à la présidente.

Liste des candidats proposée :

- **AKKERMANS Fabien — Délégué A**
- **ANQUEZ Vincent — Délégué A**
- **DA COSTA Benoît — Délégué A PRIME**
- **DUHEM Alain — Délégué A**
- **FAUGUET Alexandra — Déléguée A**
- **FORTIER Nicolas — Délégué A**
- **GIRAUD Fabrice — Délégué A**
- **HARLAY Nicolas — Délégué A PRIME**
- **MAETZ Michaël — Délégué A PRIME**
- **PETTINI Jean-Charles — Délégué A PRIME**
- **PIZZELA Laurent — Délégué A PRIME**
- **THOMAS Michel — Délégué A PRIME**

Mr Christophe LAQUERRIERE, président de la COMDEL, présente la commission, sa composition, les formations destinées aux délégués, le règlement en vigueur, les études de cas, les missions confiées aux délégués ainsi que le suivi mensuel mis en place.

6. CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS DE LA CFDN

Le calendrier des prochaines réunions de la CFDN est arrêté comme suit (sous réserve de modification) :

- 8 janvier 2026
- 5 février 2026
- 5 mars 2026
- 5 avril 2026

Le secrétaire de séance

Georges CONSTANDAS

La présidente

Yveline LALLIER